

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

MENUISERIES EXT ET INT BOIS

A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- * Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- * Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle.

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur.

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour.

B. NORMES

Les normes européennes Euro-codes (*transposés en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

Normes Françaises Homologuée (NF) : conformément au décret n°84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

Les fascicules de documentation (FD) sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

C. DIVERS

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables.

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice [Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé](#) (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le maître d'ouvrage.

D. TRAITEMENT DES BOIS

Pour l'ensemble des bois situés à l'intérieur du bâtiment

Tous les bois subiront un traitement insecticide et fongicide de classe 2 suivant norme NF EN 335-1 (janvier 2007).

- Soit par trempage dans un produit à solvant organique ou un produit hydrodispersable (les sels hydrosolubles étant exclus).
- Soit par autoclave avec un produit en solvant organique ou des sels hydrosolubles.
- Les coupes et entailles faites après traitement seront reprises au pinceau.

Pour l'ensemble des bois situés à l'extérieur du bâtiment

Tous les bois subiront un traitement insecticide et fongicide de classe III ou IV suivant norme NF EN 335-1 (janvier 2007).

Tous les bois seront posés après avoir été traités avec un liquide insecticide, fongicide et anti-termite agréé pris dans la liste des produits sous label C.T.B.F.

E. CLASSIFICATION.

Toutes les menuiseries extérieures devront bénéficier du Certificat ACOTHERM délivré par le CSTB (*Centre Scientifique et Technique du Bâtiment*).

Elles seront obligatoirement équipées d'un dispositif de récupération et évacuation vers l'extérieur des eaux de condensation.

Lors de sa remise de prix, l'entrepreneur du présent lot fournira le procès-verbal d'essais acoustique ainsi que l'Avis Technique des matériaux et procédés proposés.

Les propositions d'entreprise seront obligatoirement accompagnées d'une documentation donnant toutes les indications concernant les fournitures proposées.

F. ASSEMBLAGES

Quel que soit leur type et leur mode d'exécution, les assemblages doivent assurer aux fenêtres un équerrage et une rigidité suffisante, et ne doivent en aucun cas diminuer les caractéristiques d'étanchéité.

G. QUINCAILLERIE ET PRE-CADRE BOIS

A la charge du présent lot : paumelles à plaques vissées sur chants, poignée de manœuvre métallique, embrasures de doublage permettant de rattraper l'épaisseur de l'isolation (Complexe plaque de plâtre plus isolant de toute épaisseur.

La quincaillerie sera particulièrement robuste et de qualité. Elle aura le label NF-SNFQ.

H. CALFEUTREMENT - ETANCHEITE ET JOINTS

Le calfeutrement périphérique est à la charge du présent lot. Il doit être réalisé de sorte que l'étanchéité à l'air et à l'eau, entre la fenêtre et le gros-œuvre soit assurée sur tout son périmètre, compte tenu des conditions d'exposition et des mouvements différentiels prévisibles entre fenêtres et gros-œuvre.

Le mode de calfeutrement et l'exécution du calfeutrement doivent être obligatoirement conformes aux prescriptions du DTU 36.1 articles 5,32, 5,44 et suivants.

Joint périphériques au mastic élastomère entre pré-cadre et maçonnerie, afin d'assurer une parfaite étanchéité.

Joint élastomères nécessaires pour vitrage isolant.

Joint d'étanchéité sur ouvrants ou coulissants.

I. FIXATION AU GROS-OEUVRE

Des plans d'exécution de détail et d'ensemble seront établis par l'Entrepreneur du présent lot avant le début des travaux.

Les fixations et le mode de fixation seront obligatoirement réalisés conformément aux prescriptions du DTU 36.1, article 5,3 et suivants.

J. PROTOTYPE ET ESSAIS

Dès l'ouverture du chantier, l'entrepreneur du présent lot **doit un prototype** des menuiseries proposées.

Aucune fabrication ne sera entreprise avant **l'acceptation définitive du prototype**, par le bureau de contrôle, désigné par le Maître d'Ouvrage et par le Maître d'Ouvrage et Maître d'œuvre.

Les essais nécessaires à la vérification des caractéristiques techniques définies dans le présent document **sont obligatoires et à la charge de l'entreprise**. Ils seront confiés à un organisme agréé.

L'entreprise devra fournir obligatoirement le procès-verbal d'essais.

K. ENTREES D'AIR

Afin d'éviter tous malentendus, le titulaire du présent lot devra prendre contact ou se mettre en rapport avec le chauffagiste et le BET fluides avant de commander ou poser les grilles d'entrée d'air afin de définir de façon précise leur référence et leur implantation par pièces.

Il devra se procurer obligatoirement les plans du lot VMC afin qu'il possède les emplacements des grilles d'entrées d'air.

L. VITRERIE

Exécution des travaux suivant normes et règlements en vigueur à ce jour.

Les travaux comprendront la fourniture et la pose de verre, compris transport, coupes, risque de casse et déchets, enlèvement des résidus de travail.

Les verres seront de qualité et de choix demandés. Tous les verres présentant à la réception un défaut d'aspect tel que rayures, piqûres, etc..., seront automatiquement refusés et remplacés par l'entreprise du présent lot.

En ce qui concerne les mastics, bandes ou profilés, l'Entrepreneur du présent Lot adressera à l'Architecte avant le début des travaux, la liste des incompatibilités éventuelles entre les garnitures d'étanchéité et toutes peintures, couche de protection ou matériaux constitutifs des supports.

M. FERMETURES

Exécution des travaux suivant normes et règlements en vigueur à ce jour

Les propositions d'Entreprise seront obligatoirement accompagnées d'une documentation donnant toutes les indications et cotations nécessaires des fournitures proposées.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

L'offre de l'Entreprise devra obligatoirement faire apparaître en face de chaque quantité d'ouvrage les prix unitaires correspondants.

Tous les scellements, raccords de crépis, de peinture, de chape, ou autres finitions sont à la charge du présent lot.

Sur toutes les parties métalliques une protection antirouille avant le transport sur le chantier à la charge du présent Lot.

N. QUINCAILLERIE

Les produits seront particulièrement robustes et de qualité. La quincaillerie aura le label NF-SNFQ.

O. NETTOYAGE ET EVACUATION DES DECHETS

Le chantier devra être tenu en permanence en bon état de propreté. Les matériaux inutiles, les gravois et déblais seront triés et enlevés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux par l'entreprise titulaire du présent lot.

1 MENUISERIES EXTERIEURES

1.1 Dépose des menuiseries.

Mise à nu des baies, comprenant :

- * Dépose de toutes les portes extérieures.
- * Dépose de tous les châssis extérieures y compris en imposte.
- * Dépose de tous les grands ensemble châssis avec portes.
- * Dépose de tous les cadres dormant.
- * Dépose de tous les habillages tel que tablettes, couvre-joint, chambranles etc.
- * Toutes manutentions et enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- * Reprise des embrasures, y compris garnissage au mortier de réparation à base de résine afin d'obtenir un état de surface propre et nette, permettant la pose sans difficulté de châssis neufs.
- * Tous raccords d'enduits nécessaires et toutes sujétions.

Localisation :

Sur salle polyvalente y compris châssis en imposte et châssis sous toiture.
Sur classes n°1-2-3.
Sur salle des maîtres.
Sur bibliothèque.
Sur Bureau.
Sur repos/rgt.
Sur circulation hall.
Sur Tisanerie.

1.2 Menuiseries bois vitrés sur murs non doublés

Fourniture et pose de menuiseries pour vitrage isolant en bois exotique rouge à **peindre**, à recouvrement. Profil noix et feuillure. Compris :

- * Pièce d'appui pour croisées, seuil métallique pour portes-fenêtres.
- * Jet d'eau en partie basse sur pièce d'appui et ouvrant.
- * Châssis entièrement vitrés.
- * Traitement des bois par liquide fongicide et insecticide agréé.
- * **Vitrage isolant fourni et posé par le présent lot.**
- * Type d'ouvrant suivant plans Architecte.

Châssis comprenant :

- * Dormants large de section suffisante posé entre embrasures et permettant le retour en tableau d'un isolant extérieur de n'importe quel épaisseur.
- * Couvre-joint périphérique nécessaire aux deux faces.

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

- * Ouvrant pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.
- * Joint élastomère en périphérie des ouvrants.
- * Parclofes bois rapportées.
- * Joint élastomère pour double vitrage.
- * Dispositif de récupération et d'évacuation des eaux sur l'extérieur.
- * Équerres feuillards. Pattes de fixations sur mur.
- * Pièce d'appui de largeur suffisante destinée à recouvrir le complexe isolant, plus le support de la pièce d'appui ci-après.
- * Joint d'étanchéité à l'eau et à l'air type "Compriband ULTIM'AIR" ou équivalent sous pièce d'appui.
- * Support et rehausse de la pièce d'appui par un profilé Pvc "Komacel" fixé et collé sur le bassoir existant conservé. Compris joint d'étanchéité entre la pièce d'appui et le profilé ci-avant, plus joint d'étanchéité au mastic polyuréthane de 1 ère catégorie (label SNJF exigé) entre le profilé et le dessus de l'allège ou bassoir.

Grilles AF :

- * Fourniture et pose de grilles d'entrée d'air dans les traverses hautes des ouvrants. Type "Aldes" ou similaire. Compris façon de mortaise, ajustage, et toutes sujétions. Grille de même couleur que les profilés des châssis.

Nota

- * *Un bassoir béton avec rejingot est existant il sera recouvert d'une couvertine alu prévu par le façadier.*

Ferrage ouvrant à la française:

- * Paumelles nécessaires pour ouvrant à la française.
- * Crémone trois points, poignée de manœuvre en aluminium anodisé ainsi que toute quincaillerie nécessaire pour ouvrant à la française.

Ferrage coulissant :

- * Rails haut et bas avec roulettes sur roulements aiguilles et axes inoxydables.
- * Poignée de manœuvre en aluminium et verrouillage approprié.

Caractéristiques :

- * Mise en œuvre conformément à la série des **NF DTU 36.5 : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures et aux règles professionnelles UFME.**
- * Classement A*3 E*4 V*A2.
- * Label ACOTHERM AC 3" exigé pour les garanties de performance acoustique et de l'étanchéité à l'air. Certificat daté et signé par l'organisme certificateur à fournir.
- * Joint d'étanchéité au mastic polyuréthane de 1 ère catégorie (label SNJF exigé) entre maçonnerie et menuiserie.
- * Modèle suivant plan de façade

Performance à obtenir :

- Châssis fixe $U_w = 1,40 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$. $S_w = 0.41$.
- Châssis ouvrant $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$. $S_w = 0.34$.
- Châssis coulissant $U_w = 1,30 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$. $S_w = 0.47$.

Nota :

- * **Les poignées de commande se situeront à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm du sol fini.**
- * **Les dimensions réelles des menuiseries seront à prendre sur place est à ajustées en fonction de l'isolant extérieur entre tableaux.**

Vitrage pour l'ensemble des éléments :

- * Un double vitrage à Isolation Thermique Renforcée avec verre peu émissif intégré. Lame d'air ou Argon. Certification CEKAL exigée.

Vitrage des châssis sur façade : Isolement mini 30 dB (A)

- * Châssis bois + vitrage acoustique : Indice d'affaiblissement acoustique $R = 30$ dB (A) route. Compris double vitrage (donné à titre d'exemple) composé de :
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
 - 1 vide d'air approprié.
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
- * L'épaisseur du vitrage ci-dessus et minima, elle devra être précisée par l'entreprise en fonction du résultat d'essais.

Localisation :

Sur salle polyvalente y compris châssis en imposte et châssis sous toiture.
Sur classes n°1-2-3.
Sur salle des maîtres.
Sur bibliothèque.
Sur Bureau.
Sur repos/rgt.
Sur circulation hall.
Sur tisanerie.

1.3 Porte bois 1 vantail vitrée sur murs non doublés.

Fourniture et pose de porte d'entrée pour vitrage isolant en bois exotique rouge à **peindre**, à recouvrement avec jet d'eau sur traverse basse comprenant :

Porte :

- * Dormants large de section suffisante posé entre embrasures et permettant le retour en tableau d'un isolant extérieur de n'importe quel épaisseur.
- * Couvre-joint périphérique nécessaire aux deux faces.
- * Joint périphérique d'étanchéité à l'eau et à l'air type "Compriband ULTIM'AIR" ou équivalent.
- * Un joint au mastic polyuréthane de 1ère catégorie (label SNJF exigé) entre la structure et la menuiserie.
- * Porte à 1 vantail ouvrant simple action de 93 cm de passage libre, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

- * Pattes à scellement nécessaires.
- * Joint d'étanchéité "Néoprène" sur ouvrant.
- * Parcloles bois rapportées.
- * Joint élastomère pour double vitrage.
- * Dispositif de récupération et d'évacuation des eaux sur l'extérieur.

Vitrage : Isolement mini 30 dB (A)

* Porte bois + vitrage acoustique : Indice d'affaiblissement acoustique $R = 30$ dB (A) route. Compris double vitrage (donné à titre d'exemple) composé de :

- 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
- 1 vide d'air approprié.
- 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.

* L'épaisseur du vitrage ci-dessus et minima, elle devra être précisée par l'entreprise en fonction du résultat d'essais.

Ferrage :

* Paumelles à plaques et contreplaques vissées sur chants avec dispositif anti dégonflage.

* Seuil alu en partie basse avec joint d'étanchéité.

Barre anti panique pour porte un vantail :

* Une barre d'enfoncement antipanique de type "Barre de poussée" de chez Vachette ou équivalent, suivant norme NF EN 1125. Label A2P* exigé.

* Fermeture 1 pêne médian + 2 pênes verticaux haut et bas.

Ouverture extérieure et condamnation :

* Module ext. avec cylindre. Ouverture de l'extérieur par clef uniquement.

Caractéristiques :

* Mise en œuvre conformément à la série des **NF DTU 36.5 : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures.**

* Classement A*3 E*4 V*A2

* Isolation thermique : Coefficient $U_w = 1,00$ W/m² °C.

Performance à obtenir :

Porte $U_w = 1,50$ W/m² °C. $S_w = 0.35$.

Nota :

* **Les dimensions réelles des menuiseries seront à prendre sur place est à ajustées en fonction de l'isolant extérieur entre tableaux.**

Localisation :

Portes d'entrées des classes n°1-2-3.

Porte d'entrée sur salle des maitres.

Porte d'entrée sur bibliothèque.

1.4 Porte bois 2 vantaux vitrée sur murs non doublés.

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

Fourniture et pose de porte d'entrée pour vitrage isolant en bois exotique rouge à **peindre**, à recouvrement avec jet d'eau sur traverse basse comprenant :

Porte :

- * Dormants large de section suffisante posé entre embrasures et permettant le retour en tableau d'un isolant extérieur de n'importe quel épaisseur.
- * Couvre-joint périphérique nécessaire aux deux faces.
- * Joint périphérique d'étanchéité à l'eau et à l'air type "Compriband ULTIM'AIR" ou équivalent.
- * Un joint au mastic polyuréthane de 1ère catégorie (label SNJF exigé) entre la structure et la menuiserie.
- * Porte à 2 vantaux ouvrant simple action dont 1 vantail de 93 cm de passage libre, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.
- * Pattes à scellement nécessaires.
- * Joint d'étanchéité "Néoprène" sur ouvrant.
- * Parcloses bois rapportées.
- * Joint élastomère pour double vitrage.
- * Dispositif de récupération et d'évacuation des eaux sur l'extérieur.

Vitrage : Isolement mini 30 dB (A)

- * Porte bois + vitrage acoustique : Indice d'affaiblissement acoustique $R = 30$ dB (A) route. Compris double vitrage (donné à titre d'exemple) composé de :
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
 - 1 vide d'air approprié.
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
- * L'épaisseur du vitrage ci-dessus et minima, elle devra être précisée par l'entreprise en fonction du résultat d'essais.

Ferrage :

- * Paumelles à plaques et contreplaques vissées sur chants avec dispositif anti dégonflage.
- * Seuil alu en partie basse avec joint d'étanchéité.

Barre anti panique pour porte deux vantaux :

- * Une barre d'enfoncement antipanique de type "Barre de poussée" de chez Vachette ou équivalent, suivant norme NF EN 1125. Label A2P* exigé.
- * Fermeture 1 pêne médian + 2 pènes verticaux haut et bas.

Ouverture extérieure et condamnation :

- * Module ext. avec cylindre. Ouverture de l'extérieur par clef uniquement.
- * Une crémone pompier a poignée tournante , en applique sur le vantail semi fixe.

Caractéristiques :

- * Mise en œuvre conformément à la série des **NF DTU 36.5 : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures.**
- * Classement A*3 E*4 V*A2
- * Isolation thermique : Coefficient $U_w = 1,00$ W/m² °C.

Performance à obtenir :

Porte $U_w = 1,50$ W/m² °C. $Sw = 0.35$.

Nota :

- * **Les dimensions réelles des menuiseries seront à prendre sur place est à ajustées en**

fonction de l'isolant extérieur entre tableaux.

Localisation :

Porte d'entrée sur bibliothèque.

1.5 Porte bois 1 vantail + fixe latéral vitrée sur murs non doublés.

Fourniture et pose de porte d'entrée pour vitrage isolant en bois exotique rouge à **peindre**, à recouvrement avec jet d'eau sur traverse basse comprenant :

Porte et fixe latéral :

- * Dormants large de section suffisante posé entre embrasures et permettant le retour en tableau d'un isolant extérieur de n'importe quel épaisseur.
- * Couvre-joint périphérique nécessaire aux deux faces.
- * Joint périphérique d'étanchéité à l'eau et à l'air type "Compriband ULTIM'AIR" ou équivalent.
- * Un joint au mastic polyuréthane de 1ère catégorie (label SNJF exigé) entre la structure et la menuiserie.
- * Porte à 1 vantail ouvrant simple action de 93 cm de passage libre, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.
- * Un châssis fixe latéral, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.
- * Pattes à scellement nécessaires.
- * Joint d'étanchéité "Néoprène" sur ouvrant.
- * Parcloses bois rapportées.
- * Joint élastomère pour double vitrage.
- * Dispositif de récupération et d'évacuation des eaux sur l'extérieur.

Vitrage : Isolement mini 30 dB (A)

- * Porte et châssis bois + vitrage acoustique : Indice d'affaiblissement acoustique $R = 30$ dB (A) route. Compris double vitrage (donné à titre d'exemple) composé de :
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
 - 1 vide d'air approprié.
 - 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.
- * L'épaisseur du vitrage ci-dessus et minima, elle devra être précisée par l'entreprise en fonction du résultat d'essais.

Ferrage :

- * Paumelles à plaques et contreplaques vissées sur chants avec dispositif anti dégonflage.
- * Seuil alu en partie basse avec joint d'étanchéité.

Barre anti panique pour porte un vantail :

- * Une barre d'enfoncement antipanique de type "Barre de poussée" de chez Vachette ou équivalent, suivant norme NF EN 1125. Label A2P* exigé.
- * Fermeture 1 pêne médian + 2 pènes verticaux haut et bas.

Ouverture extérieure et condamnation :

* Module ext. avec cylindre. Ouverture de l'extérieur par clef uniquement.

Caractéristiques :

* Mise en œuvre conformément à la série des **NF DTU 36.5 : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures.**

* Classement A*3 E*4 V*A2

* Isolation thermique : Coefficient $U_w = 1,00 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$.

Performance à obtenir :

Porte $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$. $S_w = 0.35$.

Nota :

* **Les dimensions réelles des menuiseries seront à prendre sur place est à ajustées en fonction de l'isolant extérieur entre tableaux.**

Localisation :

Porte d'entrée sur salle polyvalente.

Porte d'entrée sur classe 3.

Porte d'entrée sur circulation hall.

1.6 Porte bois 2 vantaux + fixe latéral vitrée sur murs non doublés.

Fourniture et pose de porte d'entrée pour vitrage isolant en bois exotique rouge à **peindre**, à recouvrement avec jet d'eau sur traverse basse comprenant :

Porte et fixe latéral :

* Dormants large de section suffisante posé entre embrasures et permettant le retour en tableau d'un isolant extérieur de n'importe quel épaisseur.

* Couvre-joint périphérique nécessaire aux deux faces.

* Joint périphérique d'étanchéité à l'eau et à l'air type "Compriband ULTIM'AIR" ou équivalent.

* Un joint au mastic polyuréthane de 1ère catégorie (label SNJF exigé) entre la structure et la menuiserie.

* Porte à 2 vantaux ouvrant simple action dont 1 vantail de 93 cm de passage libre, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.

* Un châssis fixe latéral, pour double vitrage avec traverses intermédiaires suivant plan de façade.

* Pattes à scellement nécessaires.

* Joint d'étanchéité "Néoprène" sur ouvrant.

* Parcloses bois rapportées.

* Joint élastomère pour double vitrage.

* Dispositif de récupération et d'évacuation des eaux sur l'extérieur.

Vitrage : Isolement mini 30 dB (A)

* Porte bois + vitrage acoustique : Indice d'affaiblissement acoustique $R = 30 \text{ dB (A)}$ route. Compris double vitrage (donné à titre d'exemple) composé de :

- 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

- 1 vide d'air approprié.
- 1 verre clair feuilleté 44.2 mm d'épaisseur.

* L'épaisseur du vitrage ci-dessus et minima, elle devra être précisée par l'entreprise en fonction du résultat d'essais.

Ferrage :

- * Paumelles à plaques et contreplaques vissées sur chants avec dispositif anti dégivrage.
- * Seuil alu en partie basse avec joint d'étanchéité.

Barre anti panique pour porte deux vantaux :

- * Une barre d'enfoncement antipanique de type "Barre de poussée" de chez Vachette ou équivalent, suivant norme NF EN 1125. Label A2P* exigé.
- * Fermeture 1 pêne médian + 2 pênes verticaux haut et bas.

Ouverture extérieure et condamnation :

- * Module ext. avec cylindre. Ouverture de l'extérieur par clef uniquement.
- * Une crémone pompier à poignée tournante, en applique sur le vantail semi fixe.

Caractéristiques :

- * Mise en œuvre conformément à la série des **NF DTU 36.5 : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures.**
- * Classement A*3 E*4 V*A2
- * Isolation thermique : Coefficient $U_w = 1,00 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$.

Performance à obtenir :

Porte $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \text{ °C}$. $S_w = 0.35$.

Nota :

* **Les dimensions réelles des menuiseries seront à prendre sur place est à ajustées en fonction de l'isolant extérieur entre tableaux.**

Localisation :

Porte d'entrée sur hall.

2 MENUISERIES INTERIEURES

2.1 Plinthes bois neuves

Fourniture et pose de plinthes droites en sapin à l'identique de celle existant. Compris toutes sujétions.

Localisation : Sur les cloisons en dure uniquement (non compris cloison modulable)

Sans sanitaires E.

Dans sanitaires des petits

Dans Wc handicapé/dgt/wc normal, accolé aux sanitaires petits.

2.2 Raccord de plinthes bois

Raccord de plinthes compris :

- * Recoupe soignée au droit des parties conservés et dépose partiel de la plinthe.
- * Reprise du support rebouchage des trous.
- * Ajustement et assemblage nécessaire sur l'existant.
- * Fourniture et pose de plinthes identiques à l'existant sur la partie manquante.

Localisation :

TRAVAUX PREVISIONNELS.

2.3 Rabotage et Révision des portes intérieures.

Révision, remise en état et amélioration des portes intérieures existantes conservées.

Les travaux comprennent :

- * Vérification du tablier bois, compris remplacement des parties défectueuses.
- * Recoupe nécessaire du bas de porte, afin de permettre le passage aisé du nouveau revêtement de sol, et le bon fonctionnement de l'ouvrant compris toutes sujétions
- * Remise en état du ferrage, remplacement des éléments défectueux, reprises des fixations, graissage.
- * Vérification du bon fonctionnement de la serrure et remplacement des éléments défectueux.
- * Vérification des plaques de propretés et poignées de manœuvre et remplacement des éléments défectueux.
- * Compris tous accessoires et toutes sujétions pour obtenir un ouvrage en bon état de fonctionnement.
- * A voir sur place avant chiffrage.

Localisation :

L'ensemble des portes intérieures.

2.4 Rayon en mélamine.

Fourniture et pose horizontale de rayonnage en mélaminé blanc de 19 mm d'épaisseur. Compris tablettage, tasseaux supports rayons ou crémaillères fixées aux murs, ou équerres fixées sur parois, et habillage PVC des chants vus.

Localisation :

Un rayon de 40 cm de largeur dans le sanitaires accolé au hall, au-dessus des petits urinoirs.

2.5 Remplacement de panneaux en liège

Remplacement de panneaux en liège comprenant :

- * Dépose des panneaux existants en liège.
- * Toutes manutentions et enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- * Préparation du support afin qu'il soit sain, propre et apte à recevoir un autre revêtement liège.
- * Fourniture et pose de panneaux en liège de 8 mm d'épaisseur collés ou fixés sur parois.

Localisation :

TRAVAUX PREVISIONNELS.

2.6 Ensemble menuisé formant rangement et banc

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé en panneaux stratifié compact d'épaisseur approprié et composé de :

Bancs en partie basse : Dimension P35 cm * H30 cm * Long 400 cm

- * Un caisson en partie basse formant le banc avec 2 retours latéraux.
- * Piétements réglable en inox.

Tablette : Largeur 30 cm * Long 400 cm

- * Une tablette à mi-hauteur avec 2 retours latéraux.
- * Equerres de fixation en inox.

Panneau mural : Hauteur 140 cm * Long 300 cm

- * Un panneau mural en fond + 2 retours latéraux fixés sur parois.

Patères :

- * Patères Normbau ou équivalent, double tête finition sous couche époxy plus peinture laquée polyuréthane cuite au four. Pose sur le panneau mural en quinconce avec un espace de 20 cm environ.

Meuble haut : Dimension P 35 cm * H 80 cm * Long 200 cm

- * Caisson en partie haute formant rangements avec séparations et portes.
- * 2 Tablettes centrale fixées entre caisson de rangement.
- * Charnières et poignées appropriés
- * Compris tous accessoires et toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ouvrage.
- * Ensemble suivant détail architecte.

Localisation :

Dans sanitaires des petits (donnant sur hall).

2.7 Inversion du sens d'ouverture de porte WC

Inversion du sens d'ouverture d'une porte sur cloison modulaire en panneau stratifié. Compris toutes sujétions pour modifications nécessaire. A voir sur place.

Localisation :

Porte du WC adulte dans sanitaire.

3 OPTION BRISE SOLEIL

3.1 Brises soleil extérieur en alu laqué. Commande électrique.

Fourniture et pose de Brise-soleil à lames orientables type "Lamisol III 90" de chez Griesser ou équivalent, en aluminium laqué au four. Teinte au choix de l'architecte suivant toutes les possibilités de la gamme, et comprenant :

- * Lambrequin filant fixer sous linteau ou caisson nécessaire.
- * Caisson isolée face intérieure, et démontable de l'intérieur.
- * Lames Brise-Soleil Orientable agrafées avec fixation directe de chaque lame aux cordons d'orientation.
- * Relevage : ruban de tirage gris (Texband) avec protection contre les UV.
- * Orientation : cordon d'orientation gris renforcé de Kevlar avec protection UV accroché sur la rive de la lame aligné au Texband et relié aux basculeurs. Descente des lames en position fermée.
- * L'orientation des lames se fait au pas à pas à toute hauteur. Bon obscurcissement.
- * Lames bordées des deux côtés avec un joint insonorisant en matière synthétique, largeur 92 mm, en aluminium thermolaqué. Tourillons de guidage en polyamide fixés alternativement de gauche à droite sur les lames.
- * Lame finale en aluminium extrudé.
- * Coulisses de guidage en aluminium extrudé. Un profil synthétique intégré permet de réduire le transfert des bruits dus au vent et de maintenir les lames.
- * Le Box en aluminium profilé, rectangulaire avec tenon permet la liaison avec les coulisses de guidage et le repli du paquet de lames.
- * Coloris : lames, coulisses et lame finale suivant toute la possibilité de la gamme au choix de l'Architecte.
- * Produit conforme selon la norme européenne EN 13659.
- * Tous accessoires et toutes sujétions pour une parfaite finition.

Commande :

- * Moteur fourni et posé par le présent lot.
- * Raccordement électrique à la charge du présent lot.
- * Boîtier de télécommande fourni.
- * Commande par radio.
- * Commande ouverture / fermeture individuelle et centralisée.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

Localisation :

Baie de la classe 2 sauf devant porte.
Baie de la bibliothèque sauf devant porte.
Baie de la classe 1 sauf devant porte.
Baies de la classe 3 sauf devant porte.
Baie de la salle polyvalente sauf devant porte.
Baie de la salle des maitres sauf devant porte.
Baie du bureau.